

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOTOBÉCANE" Type AV 59

## Construit par "Les Ateliers de la MOTOBÉCANE"

16, Rue Lesault — 93 - PANTIN  
R. C. Seine 54 B 7011

Marque : MOTOBÉCANE. Type. — AV 59. Genre. — CYCLOMOTEUR.  
Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1  
Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St Denis).

### 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.  
Roue motrice. — Arrière.  
Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie formant réservoir à sa partie supérieure avant.  
Fourche. — Télescopique.  
Roues. — À rayons munies de pneumatiques de 2,25×18.  
Pédalier. — À roue de 18 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 18 dents solidaire du moyeu arrière.  
Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

### 2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,15 m.  
Dimensions maxima du véhicule. — Longueur : 1,80 m - Largeur : 0,64 m.  
Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,70 m.  
Poids du véhicule. — 44 kg.

### 3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, mono cylindrique.  
Alésage. — 39 mm - Course 41,8 mm - Cylindrée 200 cm<sup>3</sup>.  
Taux de compression. — 7,5.  
Carburant normalement utilisé. — Mélange essence/huile 2 temps.  
Réservoir. — Contenance 3,650 litres, fermé par un bouchon en matière plastique.  
Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.500 t/mn. correspondant au couple maximum 3.000 t/mn. - Correspondant à la puissance maximum 5.500 t/mn.  
Echappement. — Le silencieux d'échappement est du type tambour, d'un diamètre intérieur croissant progressivement de 24 à 65 m/m et se terminant par une partie conique de 65 m/m de diamètre intérieur. Sa longueur développée est d'environ 37 cm. Son volume approximatif est de 0,85 litre. Le silencieux contient un diaphragme percé de trous et une coupelle traversée par un tube de diamètre intérieur de 12 m/m. La sortie est effectuée par un tube de diamètre intérieur 10 m/m. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 octobre 1962 est de 76 dB(A).  
Le poinçon du constructeur est frappé sur la partie inférieure droite du pot d'échappement.  
Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 12 mm. À niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.  
Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.  
Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.  
Refroidissement. — Par Air.  
Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

### 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.  
Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 18 dents solidaire du moyeu arrière.  
Dispositif bicyclette. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette. Le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour de son axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Démultiplication. —

$$\begin{array}{l} \text{Petite vitesse} : \frac{205}{47} \times \frac{54}{11} = 21,4 \\ \text{Grande vitesse} : \frac{205}{85} \times \frac{54}{11} = 11,8 \end{array}$$

Nombre de vitesses : Infini.

Avec des pneumatiques de 2,25×18 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,740 m., au régime du moteur de 1.000 t/mn., la vitesse atteinte est de :

Petite vitesse : 4,85 km/h.

Grande vitesse : 8,8 km/h.

au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 49,3 km/h.

## 5. - SUSPENSION

**Avant :** Fourche télescopique.

**Arrière :** Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

## 6. - FREINAGE

**Frein avant.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 m/m, commandé par un levier à main droite.

**Frein arrière.** — A tambour avec segments intérieurs diamètre 80 m/m commandé par un levier à main gauche.

**Longueur des garnitures.** — 60 m/m — largeur 20 m/m.

**Surface de freinage.** — Avant 24 cm<sup>2</sup> — Arrière 24 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

**Equipement électrique.** — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant rectangulaire de 100 m/m x 60 m/m, une lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

**Catadioptre.** — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration.

## DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

**Antiparasitage.** — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé par l'ORTF., pour lui.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de moteur, l'indication "CYCLO" ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est estampé à la partie inférieure droite du support du tube de selle.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 59.000.000.

## PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 26-4-68 que le véhicule n° 59.000.000, à moteur n° 6.793.373 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type AV 59, satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé  
Enregistré sous le n° AU-554-68  
A Paris le 2 Mai 1968  
L'Ingénieur en Chef des Mines,  
(signé : PROUST)

Vu :  
Paris, le 2 Mai 1968  
L'Ingénieur des Mines  
(signé : ARNOUIL)

A Paris, le 2 Mai 1968  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
(signé : MOYER)

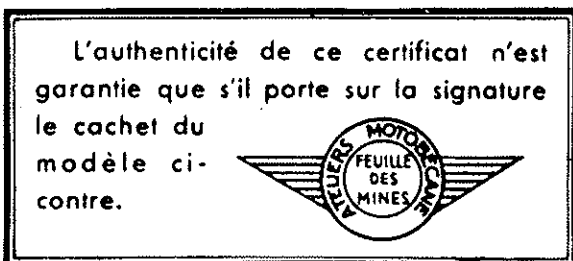
## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Madame VINCENT, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE", 16, rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis) constructeur certifié : a) que le véhicule :

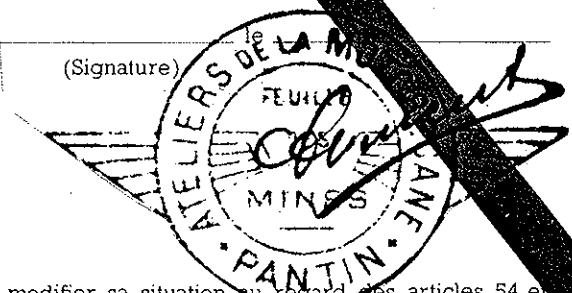
1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 CV
2 Marque : Motobécane.	7 Catégorie :
3 Type : AV 59	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre _____ moteur _____	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : _____ kgs
5 bis Cylindrée (en cm <sup>3</sup> ) : 49,933 cm <sup>3</sup> 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé _____ d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le \_\_\_\_\_  
pour être livré à \_\_\_\_\_



Fait à \_\_\_\_\_  
(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".